



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art » 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Comité des experts :

M. Martin PAQUET, président

M. Florent BEX, Mme Dorothea DE JAGER, M. Marcel MARTEL,

M. Francis PROST, M. Eckhard WIRBELAUER, experts

8 mai 2013

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 4 et 5 février 2013 aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix pour évaluer les bacheliers en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel académique et scientifique, les assistants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

Les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP) furent fondées, à Namur, en 1831 par la Compagnie de Jésus et constituent aujourd'hui l'une des institutions universitaires de la Communauté française de Belgique.

Elles se composent de six facultés dont trois se dédient uniquement à la formation d'étudiants du premier et du troisième cycle.

Les départements d'Histoire et d'Histoire de l'art et archéologie sont situés au sein de la faculté de Philosophie et Lettres.

CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

Bien que les départements d'Histoire et d'Histoire de l'art et archéologie soient distincts, et qu'il en va de même pour leurs programmes de bachelier s'y rattachant, il n'en demeure pas moins que, au regard du comité des experts, ces deux entités partagent en commun les mêmes forces.

- 1 Le comité des experts constate la cohérence et la grande progressivité de la formation qui s'inscrit dans une tradition d'émulation. Il souligne ainsi le fort accompagnement lors de la première année du bachelier, qui laisse ensuite progressivement place, jusqu'en troisième année du bachelier, à l'autonomie des étudiants. De l'observation du comité des experts, les compétences sont formulées progressivement et déclinées par année d'études. Ces compétences sont rediscutées annuellement en plusieurs occasions pour ajuster l'enseignement dans la visée de l'acquisition de ces compétences. Enfin, le comité des experts relève avec satisfaction que cet encadrement particulièrement personnalisé des étudiants se fonde sur des départements à taille humaine et sur une disponibilité permanente des enseignants et des assistants.
- 2 Le comité des experts relève la bonne conscience des spécificités des programmes ainsi que la bonne exploitation des opportunités des départements d'Histoire ainsi que d'Histoire de l'art et archéologie. Cette ouverture et cette exploitation s'accompagnent d'une ouverture aux autres sciences humaines et aux sciences exactes.
- 3 Le comité des experts note le dynamisme des deux départements dans l'investissement pédagogique, dans le maintien des exigences de qualité et dans la tradition d'excellence.
- 4 Le comité des experts signale la tradition de rigueur conjuguée à une ouverture aux innovations. Afin de favoriser la transition à l'université, ces projets proposent un encadrement individualisé et progressif des étudiants dès la première année du bachelier, et qui se fondent sur une série d'activités formatives tels que les tests, les séances et ateliers centrés sur les compétences transversales et la méthodologie, les séances préparatoires aux examens, etc. Sur ce point, un exemple peut être invoqué, soit celui des projets PUNCH (Pédagogie Universitaire Namuroise en Changement).
- 5 Le comité des experts constate la cohérence de la politique pédagogique menée par les enseignants. Fondée sur une progression à la fois chronologique et méthodologique, cette politique renforce la cohérence au sein des programmes.
- 6 Le comité des experts relève l'organisation d'une première année commune entre Histoire et Histoire de l'art et archéologie et des synergies tout au long des deux bacheliers. L'organisation de cette année commune assure ainsi une complémentarité entre les trois disciplines.
- 7 Le comité des experts note la préoccupation pour l'aspect pratique des disciplines. Cette préoccupation se manifeste concrètement par l'organisation de travaux pratiques dès la première année de bachelier ainsi que par l'organisation d'un voyage annuel et de sorties, se fondant sur une collaboration entre étudiants et enseignants ce qui engendre un esprit de promotion positif. Le comité des experts souligne d'ailleurs, dans le bachelier en Histoire de l'art et archéologie, la réalisation d'un travail *in situ* au cours des activités extérieures. Selon le constat du comité des experts, ces sorties permettent par ailleurs de combiner enseignement et recherche en initiant les étudiants à la pratique de la recherche telle qu'elle se manifeste dans les projets menés par les enseignants.
- 8 Le comité des experts souligne la possibilité offerte aux étudiants de suivre un double bachelier en quatre années. Cette possibilité s'avère très bénéfique, en particulier pour les archéologues et les historiens de

l'art qui peuvent ainsi maintenir un lien avec la science historique. Cette possibilité semble bien perçue par les étudiants, bien que seuls quelques uns profitent actuellement de cette opportunité.

- 9 Le comité des experts relève la diversité des approches pédagogiques et la multiplicité des outils de formation. Dans le cas du programme d'Histoire de l'art et archéologie, le comité des experts souligne notamment les vitrines pédagogiques, les contacts directs avec les objets, les monuments et les techniques, les stages et l'encouragement à la publication et la rédaction d'une notice Wikipédia.
- 10 En ce qui concerne l'aide à la réussite et les évaluations des apprentissages des étudiants, le comité des experts énonce trois constats.
- En dépit de l'existence d'un fort taux d'échec en première année des bacheliers, le comité des experts note le très bon taux de réussite entre la deuxième et la troisième année du bachelier.
 - Il souligne avec satisfaction les initiatives mises de l'avant par les FUNDP pour résoudre le problème du fort taux d'échec en première année des bacheliers. Parmi ces initiatives, le comité des experts souligne l'existence de différents dispositifs tels que la formation *Rebond* – vouée au « rattrapage » des étudiants –, le travail de la cellule d'appui pédagogique de la faculté (CAP), les tests blancs de novembre, la publication sur Webcampus de tests des années précédentes, etc.

Recommandation : à cet effet, pour assurer une efficacité optimale des initiatives des FUNDP auprès des étudiants, le comité des experts propose de favoriser une diffusion optimale de l'information sur les dispositifs d'aide à la réussite, notamment par l'utilisation des listes web, des affichages, des courriers ou par des séances spécifiques d'information, etc.

- Le comité des experts relève la réflexion approfondie sur l'explication des échecs, l'offre d'un suivi personnalisé pour les étudiants, ainsi que le développement de projets pour endiguer les échecs – à l'instar du projet PUNCH.
- 11 Le comité des experts signale l'existence du WebCampus qui permet entre autre la mise à disposition pour les étudiants de documents pédagogiques et de liens.

Recommandation : le comité des experts propose de poursuivre l'utilisation de l'outil dans une perspective plus interactive et en y ajoutant des parcours pédagogiques intégrés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

- 1 Le comité des experts constate le peu de contacts structurels avec le monde professionnel au sein de la formation, hormis les stages d'observation du milieu professionnel inscrits au programme d'Histoire de l'art et archéologie. Ce faisant, les étudiants ne bénéficient pas pleinement d'une formation pratique.

Recommandation : le comité des experts propose de réfléchir à des stratégies d'intégration des enseignements avec le monde professionnel. Ces stratégies pourraient prendre la forme de stages (ou d'un renforcement des stages d'observation existants) ou de mineures professionnalisantes.

- 2 En matière d'enseignement des langues vivantes, le comité des experts déplore l'offre insuffisante et parfois mal organisée sur le plan de la progressivité de l'apprentissage.

Recommandations : à cet égard, le comité des experts propose de :

- redéfinir les attendus en matière d'apprentissage des langues vivantes par les étudiants (compétence passive et/ou active) ;*
- cibler de façon circonstanciée les différents niveaux pour permettre la mise en place de niveaux intermédiaires entre cours pour débutants et avancés ;*

- *établir, le cas échéant, des conventions pour renforcer l'enseignement des langues vivantes, en particulier, selon les programmes, le néerlandais, l'allemand, l'anglais et l'italien, en deuxième et troisième années du bachelier.*
- 3 Si la question de la jonction entre la troisième année du bachelier des FUNDP et la première année du master dans une autre université, notamment pour le choix d'un directeur de mémoire, a été perçue par les responsables des FUNDP, le comité des experts constate que ce problème persiste.

Recommandation : le comité des experts propose de renforcer la connaissance mutuelle des programmes et des collègues des autres universités, pour pouvoir guider au mieux les étudiants de fin de bachelier vers le master le plus adéquat possible.

b. Pour le bachelier en Histoire

- 4 L'objectif affiché du programme est de former les étudiants à l'accès aux masters offerts par l'ensemble des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, le comité des experts s'étonne qu'au sein du département, seules trois filières sur quatre – antiquité, moyen-âge, temps modernes et époque contemporaine – soient représentées par des enseignants, quel que soit leur statut. Le comité des experts remarque que les enseignants intervenant pour l'antiquité proviennent majoritairement du département de Langues et littératures classiques.

Recommandation : pour des fins de complétude et de cohérence du programme en Histoire, il est nécessaire, selon le comité des experts, de rétablir une place pleine et entière aux enseignants de l'antiquité au sein du département d'Histoire. En particulier, cela permettrait de solliciter des postes d'assistants pour ces enseignements.

- 5 Le comité des experts déplore le manque relatif d'offre de cours à propos de l'histoire extra-européenne. Le comité des experts constate de surcroît que le cours interfacultaire ne répond pas entièrement aux besoins du programme.

Recommandation : le comité des experts propose de repenser l'offre de cours de façon à l'élargir aux aspects de l'histoire extra-européenne. Ce faisant, le cours interfacultaire devrait être repensé en intégrant plus spécifiquement les besoins du programme de bachelier en Histoire.

c. Pour le bachelier en Histoire de l'art et archéologie

- 6 Le comité des experts remarque l'absence de chantiers écoles.

Recommandation : le comité des experts propose de prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources financières afin de constituer des chantiers écoles qui assurent en archéologie une formation pratique sur le terrain.

- 7 Le comité des experts déplore l'absence d'un réseau fort autour du département pour permettre de placer les étudiants dans des chantiers de fouilles en dehors de Namur.

Recommandations : le comité des experts propose de :

- *renforcer les relations avec la Région wallonne ;*
- *renforcer les relations internationales du département, ce qui permettrait en particulier d'envoyer des étudiants sur des chantiers de fouilles en adéquation avec leur formation.*

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts souligne le dynamisme des personnels enseignants, particulièrement engagés.
- 2 Il relève la possibilité d'échanges d'enseignants avec l'UCL, ce qui permet entre autre aux enseignants des FUNDP d'enseigner au niveau master.

Recommandation : le comité des experts propose d'encourager davantage les échanges avec différentes universités en Belgique francophone et néerlandophone.

- 3 Le comité des experts signale aussi que l'université a prévu un ensemble de ressources pour l'encadrement des enseignants et des assistants au démarrage de leur carrière.

b. Ressources matérielles

- 4 Le comité des experts pointe la qualité du parc informatique, entretenu par un personnel qualifié et très disponible.
- 5 Le comité des experts souligne également l'utilisation qui est faite des technologies de l'information et de la communication.
- 6 Le comité des experts relève que la bibliothèque centrale est généralement bien fournie, et qu'elle est adaptée au travail universitaire.
- 7 Enfin, le comité des experts constate le bon équipement des locaux.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a. Ressources humaines

- 1 Le comité des experts déplore que les ressources humaines n'aient pas suivi l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits et de l'évolution du profil étudiant. D'après l'observation du comité des experts, cette inadéquation entre ressources et besoins génère un sentiment de frustration qui donne l'impression aux enseignants d'être « pénalisés de bien travailler ».

Recommandations : le comité des experts recommande les éléments suivants :

- *recruter du personnel scientifique pour maintenir l'encadrement des étudiants tout au long du bachelier et également au niveau de la CAP ;*
 - *renforcer le cadre académique et scientifique pour pallier le manque de certains contenus et enseignements, comme c'est le cas pour l'histoire extra-européenne, par exemple.*
- 2 Le comité des experts regrette que, en Histoire de l'art et archéologie, une part non négligeable du personnel enseignant ne soit pas stabilisée.

Recommandation : le comité des experts propose de veiller à stabiliser le personnel enseignant de manière à permettre, notamment, le développement de programmes de recherche bénéfiques pour la formation des étudiants et pour l'obtention de ressources financières au profit du département.

- 3 Le comité des experts constate qu'il n'y a pas d'assistants pour l'histoire de l'antiquité. De l'avis du comité, ce type de recrutement serait dans l'ordre des possibilités si un cadre permanent en antiquité existait au sein du département d'histoire, comme il en est fait référence ci-dessus.
- 4 Le comité des experts note l'absence d'un secrétariat départemental. Cette absence surcharge tant les secrétaires de la faculté que les enseignants.

Recommandation : le comité des experts propose d'adjoindre des ressources pour la création de secrétariats départementaux.

b. Ressources matérielles

- 5 Concernant les ressources bibliographiques, le comité des experts constate que les enseignants demandent de disposer de davantage de livres en libre accès.

Recommandation : le comité des experts propose l'établissement d'une politique favorisant le libre accès des livres. Ce faisant, il propose de prévoir dans les budgets prévisionnels l'adjonction de ressources financières à cette fin.

- 6 Le comité des experts note le souhait des enseignants et des étudiants d'étendre les horaires d'ouverture de la bibliothèque aux samedis et en été.

Recommandation : le comité des experts propose l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque afin de répondre aux besoins du corps enseignant et des étudiants.

- 7 Bien que la politique d'achat soit généralement satisfaisante, le comité des experts considère qu'une concertation plus étroite entre les départements et la bibliothèque centrale éviterait l'achat de ressources documentaires en double et assurerait la complétude des collections.

Recommandation : le comité des experts propose d'accroître la concertation au sujet des ressources documentaires entre les départements et la bibliothèque centrale.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les FUNDP offrent uniquement, pour le domaine évalué, les bacheliers. *De facto*, les étudiants diplômés changent d'université pour poursuivre en master. Le comité des experts estime que ceci est de nature à ouvrir les étudiants à l'extérieur et à d'autres contextes universitaires.
- 2 Le comité des experts note avec satisfaction la bonne réputation des FUNDP, qui se manifeste, d'une part, par un fort recrutement local et, d'autre part, par le recrutement d'étudiants issus d'autres provinces.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 Le comité des experts déplore l'absence de toute possibilité de mobilité Erasmus. Cette absence est susceptible de priver les étudiants d'une ouverture à la fois pédagogique, culturelle et linguistique.

Recommandation : le comité des experts propose de profiter des collaborations déjà nouées par la faculté – ou les développer en fonction des destinations pertinentes pour ces programmes – afin d'offrir la possibilité de suivre un échange Erasmus.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Parmi les forces en ces domaines, le comité des experts apprécie le développement actuel, par l'université, de nouveaux modes de gestion et de planification des ressources humaines et financières pour les facultés et les départements. Ces nouveaux modes de gestion et de planification sont fondés sur des critères plus objectifs.
- 2 Le comité des experts souligne parmi les forces le fait que des réunions de bilan régulières et communes aux deux départements soient organisées pour améliorer les programmes de façon continue.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts constate que les contacts avec les anciens étudiants n'ont pas la force d'une structure active et ne sont pas suffisamment exploités pour permettre de peser sur le développement politique des programmes.

Recommandation : le comité des experts suggère, en trois temps, de :

- *de développer les mesures de suivi systématique des anciens étudiants et de « repérage » de partenaires dans le monde socioprofessionnel ;*
- *de les impliquer dans la formulation des programmes ;*
- *de faciliter leur participation au sein-même des cours .*

- 2 Au sujet de l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), le comité des experts note que cette dernière est bien souvent utilisée par les étudiants avant tout pour faire part de leurs plaintes.

Recommandation : le comité des experts propose d'envisager des solutions pour accroître la participation des étudiants à ces évaluations. Par exemple, il serait opportun de systématiser l'évaluation et de proposer un retour aux étudiants sur les résultats recueillis et leurs impacts.

Conclusion

Les départements d'histoire, ainsi que d'histoire de l'art et archéologie, des FUNDP possèdent des personnalités qui les distinguent au sein des établissements universitaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs personnalités reposent sur la pratique de l'émulation et des valeurs humanistes, qui se doublent d'une tradition jésuite réactualisée et d'un ancrage dans le milieu namurois. Dotés de programmes cohérents et spécifiques assurant une grande progressivité de la formation, ces départements bénéficient d'un corps professoral très dynamique, qui s'investit sur un plan pédagogique tout en poursuivant le maintien des exigences de rigueur et d'excellence.

Au cœur de la mission des FUNDP, cette tradition ancienne n'est pas fermée aux innovations, bien au contraire. Son ouverture repose sur le souci constamment renouvelé d'encadrer les étudiants de façon optimale, afin que ces derniers puissent s'épanouir sur un plan intellectuel et comme membres de la Cité. L'encadrement particulièrement personnalisé des étudiants est favorisé par des départements à taille humaine et par une disponibilité permanente des enseignants et des assistants. Il se fonde sur une diversité d'approches pédagogiques mais aussi sur une préoccupation de l'accompagnement des étudiants. Cette préoccupation n'est pas insensible à celles et ceux qui restent sur le bord du chemin : les programmes mis en œuvre, dont l'exemplaire formation *Rebond* (vouée au « raccrochage » des étudiants), sont autant de pièces à verser au dossier. Dès lors, les programmes de bachelier en Histoire, ainsi qu'en Histoire de l'art et archéologie, contribuent fortement à la formation de la relève dans leurs disciplines, en les orientant vers des parcours plus spécialisés par la suite. Ce faisant, leurs contributions au milieu namurois sont des plus appréciables.

D'importants défis se profilent néanmoins à l'horizon : ils sont reliés aux conditions de tout établissement universitaire de taille plus modeste et doté d'une mission spécifique. Issues des arbitrages des instances supérieures – que ces dernières relèvent des initiatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou des structures intra-universitaires –, la situation budgétaire et les réformes administratives, notamment en matière de gouvernance et de financement, risquent d'engendrer de puissantes contraintes au maintien et au développement des programmes des FUNDP. Ces contraintes sont préoccupantes : étant donné le nombre restreint de membres du personnel et des autres ressources, elles peuvent avoir de graves incidences sur la prestation des services offerts par les programmes. Ainsi, une diminution des ressources peut influencer sur la flexibilité du personnel et son renouvellement, ainsi que sur la lourdeur des tâches administratives à assumer. Aux fins du refinancement universitaire, les réformes administratives peuvent aussi limiter l'autonomie des départements dans la détermination de leurs priorités et de leur mission éducative.

Un autre défi relève enfin des attentes sociales à l'endroit des programmes des FUNDP. Qu'elles s'expriment en matière d'employabilité ou autour d'enjeux tels que les commémorations, les attentes sociales exigent une capacité d'écoute et une empathie de la part des départements. Un surinvestissement pédagogique dans les cours dit théoriques pourrait mener à une méconnaissance de ces attentes sociales, aux dépens du maintien et du développement mêmes des programmes.

[Droit de réponse de l'établissement évalué](#)

Au-delà des défis se présentant devant eux, les départements d'histoire ainsi que d'histoire de l'art et archéologie voient se dessiner des opportunités pour assurer leur maintien et leur développement ultérieurs. Étant donné leur ancrage au sein de la société namuroise et en Région wallonne, leurs programmes peuvent ainsi développer une plus grande sensibilité aux attentes sociales, sensibilité qui peut se manifester avec le pilotage de bacheliers à finalité professionnelle. En effet, bien que les bacheliers universitaires soient, en Fédération Wallonie-Bruxelles, qualifiés de "bacheliers de transition" (vers un master), les programmes de premier cycle pourraient inclure des activités plus professionnalisantes.

De plus, en misant sur leurs domaines de recherche, les programmes peuvent aussi bénéficier d'éventuels partenariats avec d'autres centres de recherche en Belgique et en Europe. Un exemple peut être avancé, celui de l'histoire du livre avec les centres de recherche français. Dans le cas plus spécifique du programme de bachelier en Histoire, il existe aussi un bon potentiel avec un projet portant sur les innovations pédagogiques, les chantiers de recherche et la collaboration avec le département de Langues et littératures (notamment langues et

littératures classiques). Toujours en Histoire, mais aussi en Histoire de l'art et en archéologie, le partenariat avec l'UCL peut se ramifier à d'autres sphères d'activités, notamment en termes de suivi des étudiants de bachelier passant au master. Quant au programme en Histoire de l'art et archéologie, la polyvalence du programme de formation permet d'envisager des collaborations avec les instances de la Région wallonne, entre autre en ce qui concerne la formation *in situ* et le stage des étudiants en fin de cursus dans les musées, les galeries et les organismes communautaires. Enfin, d'autres formes de collaborations, notamment avec d'autres établissements universitaires en Belgique francophone et néerlandophone, peuvent être envisagées.

EN SYNTHÈSE

a. Pour l'ensemble des programmes évalués

| Points forts | Points d'amélioration |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Cohérence et grande progressivité des formations qui s'inscrivent dans une tradition d'émulation ; fort accompagnement dès la B1, puis large place laissée à l'autonomie Bonne conscience des spécificités des programmes et bonne exploitation des opportunités des sections; ouverture aux autres sciences humaines et aux sciences exactes ⇒ Dynamisme des départements dans l'investissement pédagogique, dans le maintien des exigences de qualité et dans la tradition d'excellence ⇒ Tradition de rigueur conjuguée à une ouverture aux innovations ⇒ Cohérence de la politique pédagogique menée par les enseignants Organisation d'une première année commune aux deux bacheliers ⇒ Préoccupation pour l'aspect pratique des disciplines ⇒ Possibilité de suivre un double bachelier en 4 années ⇒ Diversité des approches pédagogiques et multiplicité des outils de formation ⇒ Plusieurs dispositifs offerts par la faculté pour résoudre le problème du fort taux d'échec ⇒ Existence du WebCampus ⇒ Dynamisme des personnels enseignants, particulièrement engagés ⇒ Possibilité d'échanges d'enseignants avec l'UCL ⇒ Mise à disposition d'un ensemble de ressources pour l'encadrement des enseignants et des assistants au démarrage de leur carrière ⇒ Qualité du parc informatique ⇒ Bonne utilisation des TIC ⇒ Bibliothèque centrale bien fournie, adaptée au travail universitaire ⇒ Bon équipement des locaux ⇒ Bonne réputation des FUNDP : recrutement local et plus étendu ⇒ Développement par l'université de nouveaux modes de gestion et de planification des ressources ⇒ Organisation de réunions de bilan régulières et communes aux deux départements | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Peu de contacts structurels avec le monde professionnel au sein de la formation ⇒ Offre insuffisante et parfois mal organisée (progressivité notamment pour les cours d'anglais) en matière d'enseignement des langues vivantes ⇒ Jonction parfois difficile entre la B3 des FUNDP et la M1 dans une autre université, notamment pour le choix d'un directeur de mémoire ⇒ Augmentation du nombre d'étudiants n'ayant pas entraîné une augmentation des ressources humaines du département d'Histoire de l'art et archéologie ⇒ Absence de secrétariats départementaux ⇒ Part réduite de livres en libre accès ⇒ Horaires d'ouverture de la bibliothèque peu étendus (samedis et été) ⇒ Quelques achats de ressources documentaires en double et incomplétude de certaines collections ⇒ Absence de toute possibilité de mobilité Erasmus ⇒ Suivi des anciens étudiants peu structurés et non exploités pour peser sur le développement des programmes ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) récoltant un faible taux de participation et bien souvent utilisée par les étudiants avant tout pour faire part de leurs plaintes |

Recommandations

- ⇒ Favoriser une diffusion optimale de l'information sur les dispositifs d'aide à la réussite
- ⇒ Poursuivre l'utilisation de WebCampus dans une perspective plus interactive et en y ajoutant des parcours pédagogiques intégrés
- ⇒ Développer des stratégies d'intégration des enseignements avec le monde professionnel (par exemple

stages ou mineures à visée plus professionnalisante)

- ⇒ Redéfinir les attendus en matière d'apprentissage des langues par les étudiants
- ⇒ Cibler de façon circonstanciée les différents niveaux de maîtrise des langues pour permettre la mise en place de niveaux intermédiaires entre cours pour débutants et avancés
- ⇒ Établir, le cas échéant, une convention pour renforcer l'enseignement des langues vivantes
- ⇒ Renforcer la connaissance mutuelle des programmes et des collègues des autres universités pour pouvoir guider au mieux les étudiants de fin de bachelier vers le master le plus adéquat et/ou vers un directeur de mémoire particulier
- ⇒ Encourager davantage les échanges avec différentes universités en Belgique francophone et néerlandophone
- ⇒ Recruter du personnel scientifique pour maintenir l'encadrement des étudiants et renforcer le cadre pour pallier le manque de certains contenus et enseignements
- ⇒ Adjoindre les ressources pour la création de secrétariats départementaux
- ⇒ Établir une politique favorisant le libre accès aux livres
- ⇒ Élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque
- ⇒ Accroître la concertation entre les départements et la bibliothèque centrale au sujet des ressources documentaires
- ⇒ Offrir la possibilité de suivre un échange Erasmus
- ⇒ Développer le suivi des anciens étudiants
- ⇒ Envisager des solutions pour accroître le taux de participation des étudiants aux EEE et systématiser un retour auprès des étudiants sur les résultats recueillis et leurs impacts

b. Bachelier en Histoire

Points d'amélioration

- ⇒ Seules trois filières sur quatre représentées au sein du département d'histoire par des enseignants, quel que soit leur statut ; enseignants intervenant pour l'antiquité provenant majoritairement du département de langues et littératures classiques
- ⇒ Manque relatif d'offre de cours à propos de l'histoire extra-européenne
- ⇒ Absence d'assistants pour l'antiquité

Recommandations

- ⇒ Pour des fins de complétude et de cohérence du programme en histoire, rétablir une place pleine et entière aux enseignants de l'antiquité au sein du département d'histoire
- ⇒ Repenser l'offre de cours de façon à l'élargir aux aspects de l'histoire extra-européenne ; repenser le cours interfacultaire en y intégrant les besoins du programme de bachelier en Histoire

c. Bachelier en Histoire de l'art et archéologie

Points d'amélioration

- ⇒ Absence de chantiers écoles
- ⇒ Absence d'un réseau fort autour du département pour permettre de placer les étudiants dans des chantiers de fouilles en dehors de Namur
- ⇒ Grande part du personnel non stabilisée en Histoire de l'art et archéologie

Recommandations

- ⇒ Prévoir dans les projections budgétaires l'adjonction de ressources financières afin de constituer des chantiers écoles qui assurent en archéologie une formation pratique sur le terrain
- ⇒ Renforcer les relations avec la Région wallonne ainsi que les relations internationales du département, ce qui permettrait en particulier d'envoyer des étudiants sur des chantiers de fouilles en adéquation avec leur formation

⇒ Veiller à stabiliser le personnel enseignant

d. Opportunités et risques pour l'ensemble des programmes évalués

| Opportunités | Risques |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Ancrage au sein de la société namuroise et en Région wallonne⇒ Développement potentiel de partenariats avec d'autres centres de recherche⇒ Développement de projets portant sur les innovations pédagogiques⇒ Organisation de prochaines commémorations⇒ Proximité des départements de Langues et littératures (notamment Langues et littératures classiques)⇒ Partenariat avec l'UCL | <ul style="list-style-type: none">⇒ Taille modeste de l'université pouvant entraîner un manque de flexibilité⇒ Mesures d'austérité découlant entre autres de la situation économique belge et européenne⇒ Réformes administratives intra-universitaires ou à l'échelle de la FWB |



Evaluation 2012-2013 du cursus
Histoire – Histoire de l'art


Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Page | Chap. | Point ¹ | Observation de fond |
|------|-------|--------------------|---|
| 11 | | | « Un autre défi relève enfin des attentes sociales à l'endroit des programmes des FUNDP. Qu'elles s'expriment en matière d'employabilité ou autour d'enjeux tels que les commémorations, les attentes sociales exigent une capacité d'écoute et une empathie de la part des départements. Un surinvestissement pédagogique dans les cours dits théoriques pourrait mener à une méconnaissance de ces attentes sociales, aux dépens du maintien et du développement mêmes des programmes. » De l'avis des enseignants du département, il n'y a ni surinvestissement pédagogique dans les cours dits théoriques, ni méconnaissance des attentes sociales. En attestent selon nous la présence significative dans le programme de cours méthodologiques axés sur la pratique historique et de cours ouvrant aux dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles, religieuses et environnementales. |

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département


J. POULLET
Recteur

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation


ET. RENARD

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.



Evaluation 2012-2013 du cursus
Histoire – Histoire de l'art

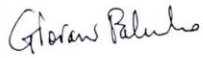
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :


L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Page | Chap. | Point ¹ | Observation de fond |
|------|-------|--------------------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département


Doyen de la faculté de Philosophie
et Lettres

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation



¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.